

Liberté Égalité Fraternité







LE PAILLAGE, PROTECTEUR ET NOURRICIER

Feuilles mortes, tontes de pelouse, brindilles... Le jardin génère de grandes quantités de déchets. Et si, au lieu de s'en débarrasser, on leur donnait une nouvelle utilité sur place?

Avec la méthode du paillage, on recouvre le sol de débris végétaux pour constituer une litière qui protège les plantes du gel, conserve mieux le sol humide lors des fortes chaleurs et favorise la biodiversité.

Ce n'est ni plus ni moins qu'une reproduction de ce qui se passe dans la nature. En forêt, par exemple, la litière abrite une faune riche et active, essentielle au bon fonctionnement de l'ensemble sol/plantes.

En plus d'être très facile à faire, le paillage fait gagner du temps sur l'entretien des plantations. Avec ce guide, vous êtes sûrs d'apprendre à bien pailler pour un jardin magnifique et 100 % naturel. De nombreux végétaux du jardin peuvent être utilisés en paillis: tonte d'herbe, branchage, feuilles mortes...

Utilisés en paillage, les végétaux du jardin contribuent à améliorer la qualité des sols, qui manquent souvent d'apports en matières organiques



4 BONNES RAISONS DE PAILLER

Améliorer le sol et nourrir les plantes

En augmentant le taux d'humus, le paillage rend le sol plus souple, plus aéré et plus facile à travailler. Il facilite aussi l'absorption des éléments nutritifs par les plantes.

3 Éviter du travail et des dépenses

Le paillage réduit la pousse de « mauvaises herbes », au potager comme dans les massifs. C'est la meilleure alternative au désherbage du jardin. Il évite aussi les salissures sur les fruits et légumes, comme sur les fraises par exemple. Enfin, des prédateurs naturels viendront vivre dans le paillis : c'est moins de travail pour chasser les espèces ravageuses!

Protéger le jardin

La litière formée par le paillis favorise l'infiltration progressive de l'eau dans le sol. Elle conserve l'humidité au pied des plantes, les protège du froid, de la chaleur, des ravageurs... Cette couche de protection limite également l'érosion du sol et la transmission de maladies, comme le mildiou ou l'oïdium.

Limiter les déplacements en déchèterie

Valoriser ses déchets verts sur place, c'est non seulement moins de déchets à traiter pour la collectivité, mais c'est aussi moins d'allers-retours en déchèterie, surtout en période de taille.





À quelques exceptions près, tous les déchets du jardin et certains déchets de la cuisine peuvent être utilisés pour pailler. Il suffit de composer son paillis selon les besoins du jardin.

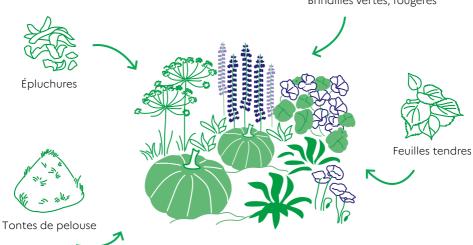
POUR NOURRIR LE SOL

Les paillis de courte durée de vie

qui se dégradent en quelques semaines et produisent un humus actif et nutritif. La solution idéale pour le potager et les fleurs!



Brindilles vertes, fougères



DES VÉGÉTAUX À ÉVITER

Certains déchets verts sont nocifs en paillage : les tailles de cyprès ou de thuya, qui peuvent libérer des substances toxiques, et les aiguilles de pin, qui acidifient le sol. Réservez-les au paillage des allées et dans le cas des aiguilles de pin, au pied des plantes de terre de bruyère. Les herbes montées en graine sont également déconseillées pour éviter qu'elles ne repoussent.

POUR STRUCTURER LE SOL

Les paillis de longue durée de vie

qui peuvent mettre un an ou plus à se dégrader. Moins nourriciers mais plus stables, ils se déposent au pied des plantes, arbres, arbustes, plantes vivaces...



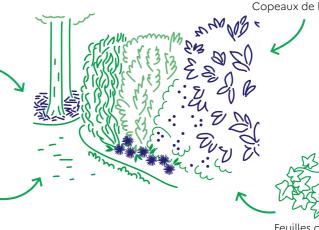
Copeaux de bois



Tailles d'arbres et de haies



Coques de noix et noisettes



Feuilles coriaces

Ne brûlez jamais vos déchets verts à l'air libre ! Cette pratique interdite est une source de nuisance pour vous et vos voisins : odeurs, fumées... Elle émet également de nombreux polluants dans l'air, dont des particules fines dangereuses pour la santé.

830 000 TONNES de déchets verts sont brûlées par an, ce sont donc des ressources organiques gaspillées qui ne viennent pas nourrir les sols

source: CITEPA pour 2021

Il peut être utile de mélanger voire d'alterner ces deux types de paillis

pour équilibrer les apports et éviter des excès nuisibles (accumulation de bois, acidification des sols, dégradation trop rapide, propagation de maladies...).



Que faire des déchets durs et épais ?

Ils doivent être broyés : coupez-les en petits morceaux au sécateur en petits morceaux. Et pour les grosses branches, utilisez un broyeur.



Tour d'horizon des petites choses à savoir pour une opération « paillage » 100 % réussie.

3 PÉRIODES IDÉALES



En début de saison de culture, quand les graines sont bien germées.



En été, quand il fait très chaud, en paillant sur sol humide.



En automne, pour protéger les plantes avant l'hiver et éviter de laisser le sol nu.



Ne paillez pas par vent fort pour éviter que des déchets s'envolent hors de votre jardin, ni quand il gèle car le paillis freine le réchauffement du sol.

Stockez le paillis bien au sec! Si vous ne l'utilisez pas tout de suite, mettez-le dans un contenant percé de petits trous pour garantir une bonne aération ou bien étalez-le sur une bâche, dans un lieu à l'abri des intempéries.

Au préalable, pensez à faire sécher quelques jours les paillis riches en eau (gazon, herbe...).

OÙ DISPOSER LE PAILLIS?

- Au pied des arbustes
- Sous les haies
- Entre les rangs du potager
- Au pied des rosiers et des massifs floraux
- Dans les jardinières et les pots de fleurs

5 ÉTAPES-CLÉS



en éliminant les indésirables (chiendent, pissenlit, liseron...), racines et rhizomes compris.



Décompacter la terre

en binant un peu autour des végétaux.



Paire un léger apport de compost

en surface, si possible.





4 Étendre le paillis

en couche de 3 à 5 cm, sans enfouir ni recouvrir la base de la plante.



si nécessaire (selon l'humidité du sol, la météo à venir...). Par la suite, veillez à rajouter régulièrement du paillis pour conserver l'épaisseur initiale.



QUAND RETIRER LE PAILLIS?

- Au début du printemps, au potager, pour laisser le sol se réchauffer plus rapidement et éviter la prolifération des parasites.
- Lors des semis car le paillis pourrait gêner leur levée.
- **Au moment de planter** pour éviter d'enfouir du paillis au contact des racines.



Guide Comment jardiner au naturel ?



Guide Comment réussir son compost ?

LES PIÈGES À ÉVITER



Un paillis trop humide attire parfois des nuisibles comme les limaces et peut asphyxier les racines : préférez les déchets secs et aérés.



Un paillis trop épais risque de séduire les rongeurs : limitez l'épaisseur du paillis et retirez-le partiellement en hiver.



Un paillis trop enfoui dans le sol peut provoquer un effet dépressif sur les végétaux en croissance, mais aussi être propice au développement de vers blancs et larves de taupin : il doit toujours être étalé en surface.



ATTENTION AUX IDÉES REÇUES!

Le paillage transmet des maladies aux plantes ? Le paillage favorise l'enracinement superficiel?

NON

Si on n'utilise pas de débris végétaux malades sur place ou sur des plantes de la même espèce. On peut parfaitement utiliser des restes de légumes abîmés pour les massifs floraux ou pailler avec des feuilles d'arbres malades au potager.

OUI

MAIS il favorise aussi le maintien de l'humidité et fournit des éléments nutritifs, rapidement captés par les racines superficielles. De plus, il n'empêche pas l'enracinement profond, et ne fragilise finalement pas la plante.



L'ADEME À VOS CÔTÉS

À l'ADEME — l'Agence de la transition écologique —, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines — énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... — nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministère en charge de l'environnement, du ministère en charge de l'énergie et du ministère en charge de la recherche.

agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers



012626